

Catalogue
d'actions

Et si
on créait
un futur positif
ensemble ?



Et si on créait un futur positif ensemble ?

**Et si vous imaginiez et réalisiez
des actions positives pour le
climat, la biodiversité et votre
rue avec vos voisines et voisins ?**

Ce catalogue vous donne des idées d'actions à réaliser collectivement ou individuellement dans 6 grands domaines de la vie quotidienne. Parcourez-le, discutez-en avec votre voisinage et choisissez une ou plusieurs actions à concrétiser. Avant de démarrer, renseignez-vous sur les autorisations nécessaires (Ville, propriétaire, gérance, etc.).

Si vous avez besoin d'aide, la Ville de Lausanne vous propose de multiples soutiens, que vous trouverez également listés dans ce catalogue. Et si vous ne savez pas par où commencer, contactez-nous !

Sommaire

- **Édito** 4
- **Économiser l'eau et l'énergie** 5
- **Se déplacer différemment** 9
- **Amener la nature autour de chez soi** 13
- **Se nourrir autrement** 17
- **Réduire, réparer, réutiliser, recycler** 21
- **Créer des liens avec son voisinage** 25

Édito

Natacha Litzistorf

Conseillère municipale
en charge du Logement,
de l'environnement
et de l'architecture

La transition écologique et sociale à Lausanne

Lausanne s'implique depuis de nombreuses années en faveur de la durabilité, de la biodiversité et du climat. Les politiques publiques menées dans ces domaines travaillent à rendre la Ville plus exemplaire et à proposer des solutions à la population. Les défis qui nous attendent sont grands, mais il s'agit également d'une opportunité d'imaginer le monde autrement et de le changer.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche «Et si... ?», portée par le Bureau du climat et de la durabilité, qui invite la population lausannoise à imaginer des actions collectives pour tendre vers un futur désirable et positif. Pour aider à développer les imaginaires et promouvoir l'intelligence collective, de nombreuses idées d'actions collectives ou individuelles, ainsi que les soutiens offerts par la Ville, sont présentés dans ce catalogue.

Pour faciliter davantage le passage à l'action, un «Kit pour sauver le monde... ou presque!» est mis à votre disposition sur réservation. Ce kit propose une aide et du matériel pour organiser une rencontre dans votre quartier, votre rue ou votre immeuble, afin d'imaginer et réaliser avec votre voisinage des projets en faveur de la transition écologique et sociale.



**Économiser
l'eau et l'énergie**

Le saviez-vous ?

En réglant le chauffage au maximum à 20°C dans les pièces à vivre et à 17°C dans les chambres, vous économisez jusqu'à 400 kg de CO₂ équivalent* par an, ce qui représente en volume l'équivalent de 6'000 sacs poubelles de 35 litres.

(swissinfo.ch)

* On parle de CO₂ équivalent lorsque tous les gaz à effet de serre, et pas seulement le CO₂ au sens strict, sont pris en compte dans les calculs.



Économiser l'eau et l'énergie

Pour limiter sa consommation d'eau et d'énergie, la Ville de Lausanne propose

Aux locataires via le programme Equiwatt, de :

- demander un **kit pour réaliser des économies d'énergie** rapidement et facilement ;
- recevoir une **prime pour l'achat d'appareils électroménagers plus efficaces** ;
- suivre les **recommandations et participer aux actions** dans le cadre de campagne spécifiques.

Pour les propriétaires, il est possible de :

- bénéficier de **conseils gratuits** pour son bien immobilier ;
- demander une **subvention pour la pose d'une installation solaire thermique** ;
- se lancer dans **l'autoproduction de courant solaire** ;
- adhérer à une **communauté d'auto-consommateurs** ou former un regroupement de consommation propre.



Économiser l'eau et l'énergie

Des idées d'actions à réaliser collectivement

- **Organiser un challenge** pour réduire votre consommation d'eau, d'électricité et de chauffage.

Demander à votre gérance ou propriétaire :

- d'offrir une **action éco-logements** aux locataires ;
- **d'optimiser le réglage de la chaufferie** de l'immeuble ;
- de poser des **panneaux solaires photovoltaïques** sur le toit du logement ;
- d'adopter un **système de chauffage plus écologique et économe en énergie** tels que les pompes à chaleur, les chauffages à pellets, les panneaux solaires thermiques et le raccordement au chauffage à distance, selon les possibilités. Les experts d'équiwatt sont à disposition pour un conseil gratuit en matière de rénovation énergétique, permettant notamment de définir le système de chauffage le plus approprié à chaque bâtiment ;
- de **changer les vitrages**, voire rénover ou isoler le logement.



Économiser l'eau et l'énergie

Quelques gestes à faire au quotidien

- **Régler le chauffage** à 20°C dans les pièces à vivre (vanne sur 3) et à 17°C dans les chambres à coucher (vanne sur 2 voire 1).
- **Éteindre** systématiquement et complètement les équipements suivants lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ne pas les laisser en veille) : éclairage, TV et box, wifi, ordinateur, imprimante, etc.
- **Adopter des écogestes numériques** : éviter de regarder des vidéos en 4G (privilégier le wifi), réduire la résolution des vidéos en streaming, ne pas laisser son téléphone charger toute la nuit/ plus que nécessaire, limiter les pièces jointes dans les e-mails, se désinscrire de newsletters non consultées, conserver uniquement les mails importants, ne pas télécharger automatiquement les photos partagées, stocker localement (disque dur) plutôt qu'en ligne (cloud), enregistrer dans les favoris ses sites préférés, limiter son temps d'écran.
- **Limiter les éclairages** extérieurs et ceux des locaux communs en mettant des minuteurs et éteindre totalement l'éclairage entre 22h et 6h du matin.
- **Installer des économiseurs d'eau** sur ses robinets (5.5 litres/minute dans la salle de bain et 7 litres/minute dans la cuisine).
- **Prendre une douche** plutôt qu'un bain pour utiliser moins d'eau et diminuer leur fréquence.
- **Faire moins de lessives**. Un vêtement porté une fois ne doit pas forcément être lavé ; le détacher, le défroisser et l'aérer peut remplacer le lavage. Si le lavage est nécessaire, faire une lessive lorsqu'il y a assez de linge pour remplir le tambour. Laver le linge à basse température (30/40°C) et en mode éco. Faire ensuite sécher le linge à l'air libre.



**Se déplacer
différemment**

Le saviez-vous ?

Un vélo musculaire émet 50 fois moins de CO₂ équivalent* qu'une voiture thermique pour le même trajet.

Le trajet Lausanne-Londres effectué en avion émet 180kg de CO₂ équivalent* ; le même trajet en train équivaut à 30kg de CO₂ équivalent, soit 6x moins !

* On parle de CO₂ équivalent lorsque tous les gaz à effet de serre, et pas seulement le CO₂ au sens strict, sont pris en compte dans les calculs.



Se déplacer
différemment

Pour se déplacer à pied, à vélo ou en transports publics, la Ville de Lausanne propose :

- **une subvention** pour les transports publics pour les écolières et écoliers et les jeunes jusqu'à 20 ans ;
- **des bons de réduction** pour un abonnement annuel des transports publics lausannois. Cette offre est réservée aux jeunes en formation entre 20 et 24 ans, aux personnes à la retraite, aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et aux habitantes et habitants d'une zone foraine ;
- **des cartes journalières CFF** pour des voyages en train ou en bateau ;
- **une subvention** pour l'achat d'un vélo électrique ;
- **une subvention** pour l'achat d'une batterie pour un vélo électrique ;
- **une subvention** pour l'achat d'un vélo musculaire pour les jeunes de 14 ans ;
- **des vélos en libre-service** pour une location à l'heure ou à la journée ;
- **des vélos-cargos électriques à louer** à l'heure chez un hôte (p.ex. votre boulangerie préférée) ;
- **des pompes à vélo en libre-service** accessibles dans divers endroits de Lausanne ;
- **un plan des parcours à vélo** dans Lausanne ;
- **des itinéraires** qui permettent de rejoindre le centre-ville à pied en 15 minutes – repérez les panneaux et les flèches « Cœur de ville à 15' » ;
- **des réseaux Pédibus**, pour que les enfants aillent à pied à l'école ;
- **une subvention** pour l'achat d'un scooter électrique ;
- **des bornes de recharge** pour scooters électriques, auprès desquelles la recharge est gratuite.



Se déplacer différemment

Des idées d'actions à réaliser collectivement

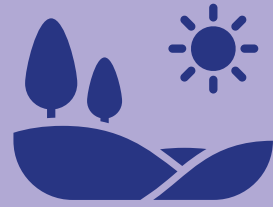
- Contacter votre gérance ou propriétaire pour demander la pose d'un **parking vélo sécurisé et abrité** en joignant la fiche-conseils pour des stationnements vélo adaptés aux besoins éditée par la Ville de Lausanne.
- **Mettre sur pied un pédibus** ou un accompagnement des enfants en vélo pour aller à l'école.
- **Organiser un challenge** : un jour/une semaine/ un mois sans voiture.
- **Se faire livrer les courses par un service de livraison à vélo** (p.ex Dring-Dring).
- **Organiser une bourse aux vélos** ou un système de prêt de vélos.
- **Faire venir un atelier de réparation de vélo mobile** ou mettre sur pied un atelier de réparation de vélo.
- **Louer un vélo-cargo** pour la rue ou le quartier auprès de Carvelo ou acheter un vélo-cargo à partager.
- Suivre en groupe **un cours pour apprendre à rouler à vélo en ville**.
- Identifier des améliorations possibles pour **favoriser la circulation en vélo et à pied** dans votre quartier et transmettre l'information à la Ville par e-mail à map@lausanne.ch.
- **Participer au ParkingDay** pour transformer temporairement une place de parking payante en un espace convivial (un jardin, une plage, un salon, une place de jeux, un stand de sirops, etc.).
- **Organiser un partage de voiture**.
- Demander à votre gérance ou propriétaire la pose d'une **borne de recharge** pour voiture électrique.



**Se déplacer
différemment**

Quelques gestes à faire au quotidien

- **Se déplacer à vélo, à pied ou en transports publics** plutôt qu'en voiture.
- En cas de nécessité de déplacement en voiture, **privilégier le covoiturage** ou la location d'une voiture, de préférence électrique, sur une plateforme de carsharing, p.ex. Mobility.
- **Privilégier le train, le bus ou le bateau** (de préférence pas de croisières) à l'avion pour les déplacements plus longs, par exemple pour partir en vacances.



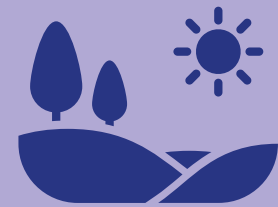
**Amener la nature
autour de
chez soi**

Le Saviez-vous

A Lausanne, 24 % du territoire de la ville est couvert par des espaces verts autour des maisons individuelles et des immeubles privés.

On compte également 8'000 arbres d'avenues, 80'000 arbres dans les parcs et 800'000 dans les forêts. Et la Ville plante toujours plus d'arbres dans le cadre de sa stratégie d'arborisation «Objectif canopée»!

Dépliant
«Objectif canopée»,
Ville de Lausanne



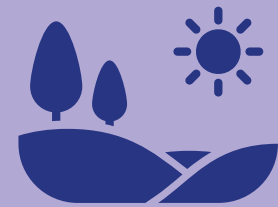
Amener la nature autour de chez soi

Pour favoriser la nature autour de chez soi, la Ville de Lausanne propose de :

- **recenser la biodiversité autour de chez soi** avec le programme 1,2,3 Nature ;
- **créer et cultiver un jardin de poche** au pied des arbres, sur les trottoirs ou dans des petits espaces verts ;
- **participer à la plantation d'une forêt de chênes** via la manifestation annuelle «Un arbre, un enfant» (pour les familles ayant eu un enfant l'année précédant la plantation) ;
- **bénéficier d'une subvention** pour créer des aménagements nature dans votre jardin ou au pied de votre immeuble.

En tant que propriétaire, vous pouvez aussi demander :

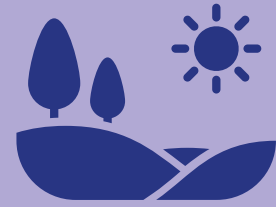
- un conseil pour réaliser une **végétalisation de toitures**, également en combinaison avec des panneaux solaires ;
- **une subvention** pour l'installation d'équipements de récupération des eaux de pluie.



Amener la nature autour de chez soi

Des idées d'actions à réaliser collectivement

- **Cultiver des fleurs favorables aux insectes** (mellifères) sur les balcons.
- **Installer des refuges pour la petite faune dans le jardin** : cabanes à oiseaux, hôtels à insectes, tas de branches et feuilles mortes pour les hérissons, tas de pierres pour les lézards et petites mares pour les amphibiens (avec l'accord de votre gérance ou propriétaire).
- **Planter des arbres et arbustes indigènes** dans votre jardin ou demander à votre gérance ou propriétaire de le faire en bas de votre immeuble. Veillez à ne planter aucune espèce exotique envahissante.
- **Remplacer votre haie** de thuyas ou de lauriers par une haie vivante ou demander à votre gérance ou propriétaire de le faire.
- **Laisser des zones de verdure non tondues** (îlots fleuris) dans votre gazon ou demander à votre gérance ou propriétaire de le faire. Réservez le gazon uniquement aux surfaces où le piétinement est intensif (passage, zones de repos, aires de jeu).
- **Récupérer l'eau de pluie** pour arroser les jardins et les plantes sur les balcons.
- **Compléter la carte des espaces frais autour de chez vous** en transmettant l'information à la Ville par e-mail à climat@lausanne.ch.



**Amener la nature
autour de
chez soi**

Quelques gestes à faire au quotidien

- **Jeter ses déchets et mégots dans une poubelle** et non par terre.
- **Utiliser des traitements naturels** à la place des produits chimiques de synthèse pour son jardin.
- **Équiper son chat d'une clochette** pour prévenir les attaques sur les oiseaux et autres petits animaux.



**Se nourrir
autrement**

Le saviez-vous ?

La production d'un kilogramme de bœuf nécessite 3'750 litres d'eau, soit l'équivalent de 15 baignoires.

Carnet des Rues en transition,
Réseau transition belge

Et pour les légumes par exemple, la production et le transport d'un kilogramme d'asperges du Mexique en février nécessite 5 litres de pétrole, contre 0,3 litres si l'on patiente jusqu'au mois de mai pour déguster un kilogramme d'asperges suisses.

Brochure «l'Alimentation durable, Tour d'horizon en chiffres», Ville de Lausanne



Se nourrir autrement

Pour se nourrir autrement, la Ville de Lausanne propose de :

- **créer et cultiver un jardin de poche** dans votre rue pour y faire pousser des légumes ;
- bénéficier d'une parcelle dans un **potager urbain communautaire** (plantage urbain) ;
- faire vos propres jus en allant presser des pommes, poires et coings dans le **pressoir public** ;
- louer le **kit de transformation alimentaire** pour faire de la lacto-fermentation, de la stérilisation, de la déshydratation et du séchage ;
- emporter vos repas, pris auprès des commerces, dans de la **vaisselle réutilisable**.



Se nourrir autrement

Des idées d'actions à réaliser collectivement

- **Créer un jardin potager collectif** (avec l'accord de votre gérance ou propriétaire et en prêtant une attention particulière à la qualité des sols).
- **Cultiver des légumes sur les balcons.**
- Demander à la crèche (CVE), l'APEMS, l'école de votre enfant de **créer un jardin pédagogique.**
- **Recenser les producteurs locaux** du quartier et partager l'information (carte, liste).
- **Créer une épicerie participative.**
- **Commander des paniers de fruits et légumes de saison**, de préférence auprès d'une initiative d'agriculture contractuelle de proximité.
- Installer dans le quartier un **panneau des fruits et légumes de saison.**
- **Former un groupe d'achat solidaire** (achat en gros des produits alimentaires ou d'usage quotidien).
- **Organiser un challenge**: un jour ou une semaine végétarienne/végétalienne. Pour vous aider, partagez vos recettes favorites ou commencez un livre de recettes en commun.
- **Mutualiser un congélateur.**
- Mettre sur pied un **frigo solidaire collectif.**
- Créer un **four à pain/à pizza collectif.**
- Organiser un **troc de repas cuisinés.**
- Organiser une **soupe solidaire** ou une soupe de restes.
- Créer un (lombri) **compost de quartier.**
- Organiser une **bourse aux graines ou/et aux plantons.**



Se nourrir autrement

Quelques gestes à faire au quotidien

- Faire ses **courses le ventre plein** et de façon à limiter son impact alimentaire.
- Porter une attention aux **provenances des achats** en privilégiant le plus possible les produits de proximité (marché, vente directe à la ferme, etc.), suisses et de saison.
- Diminuer la consommation de protéines animales et privilégier l'**achat de protéines végétales**.
- Au travail, **demandez ou choisissez à la cantine un repas végétarien et/ou à base de produits locaux**. S'il n'y a pas de cantine sur le lieu de travail, apporter pour le **repas de midi des repas faits à la maison**.
- Porter une **attention aux labels** des produits achetés. Privilégier notamment les produits bios.
- Favoriser les **produits frais et en vrac**.
- Prendre des **cours de cuisine**, pour apprendre de nouvelles recettes et éviter les plats cuisinés et les produits transformés.
- Organiser de manière adéquate le **rangement du réfrigérateur**, afin de limiter au maximum le gaspillage alimentaire, par exemple en rangeant les aliments les plus frais dans le fond et placer devant ceux dont la date de péremption est plus proche.
- Boire de **l'eau du robinet** à la place de l'eau en bouteille.
- Installer un **lombricomposteur** sur le balcon.



**Réduire, réparer,
réutiliser, recycler**

Le saviez-vous ?

**La fabrication d'un jeans
nécessite entre 5'000 et 25'000
litres d'eau, soit l'équivalent
de 80 à 400 baignoires.**

Carnet des Rues en
transition, Réseau
transition belge



**Réduire, réparer,
réutiliser, recycler**

Pour diminuer la consommation de biens (objets, jeux, habits, etc.), la Ville de Lausanne propose :

- **d'emprunter des livres** auprès des bibliothèques ou des jeux auprès des ludothèques ;
- **de mutualiser l'utilisation d'objets** dont on ne se sert pas souvent en les empruntant à la bibliothèque d'objets La Manivelle ;
- **de déposer des objets qui ne sont plus utilisés** à la Ressourcerie de la déchèterie de Malley ou au coin « Récup'action » des déchèteries mobiles qui passent dans les quartiers ;
- **de trouver des bonnes adresses autour de chez soi pour donner une deuxième vie à vos objets** – à acheter, vendre, troquer ou donner via Lausanne réutilise ou à réparer via Lausanne répare ;
- **de vendre et/ou acheter des jouets de seconde main** lors du Marché aux jouets.



**Réduire, réparer,
réutiliser, recycler**

Des idées d'actions à réaliser collectivement

- **Créer une boîte à livre et/ou à objets.**
- **Organiser un marché/bourse d'échange d'objets de seconde main** (jouets, vêtements, électroménager, électronique, articles de sport, etc.).
- **Mutualiser le matériel numérique** : imprimante, ordinateur, beamer, etc.
- **Mettre sur pied un atelier de réparation d'objets ou un local de bricolage.**
- **Mettre sur pied un atelier de couture ou de tricot.**
- **Organiser un challenge** : un jour/une semaine/ un mois sans supermarché/sans plastique/zéro déchet, etc.
- **Organiser des ateliers collectifs pour créer des produits maisons** (emballages en tissus recouverts de cire d'abeilles, produits d'entretien ménagers, etc.).
- **S'entraider** pour amener les déchets à la déchèterie.



**Réduire, réparer,
réutiliser, recycler**

Quelques gestes à faire au quotidien

- **Emprunter et louer** au lieu d'acheter (habits, matériel de sport/ bricolage/jardinage, jeux, matériel informatique, etc.).
- **Indiquer à ses voisins et voisines les objets à disposition et à prêter**, par exemple en mettant une affichette sur sa porte ou des autocollants sur sa boîte aux lettres (pumpipumpe).
- **Réparer** les habits, les meubles, le matériel informatique ou de sport, etc. au lieu de les jeter.
- **Garder le plus longtemps possible ses équipements numériques** (un smartphone peut être utilisé plus de 5 ans et un ordinateur portable plus de 10 ans si on en prend soin).
- En cas d'achat, opter pour de la **seconde main** ou du **matériel reconditionné**.
- **Trier ses déchets**: verre, PET, flaconnage, aluminium, papier et carton, fer blanc, textiles, biodéchets.
- Adresser une demande à la Ville de Lausanne par e-mail à propreteurbaine@lausanne.ch pour toute **suggestion, requête ou proposition concernant les déchets urbains**.



**Créer des liens
avec son
voisinage**

Le saviez-vous ?

S'entraider, prendre des nouvelles, partager des repas et des fêtes, ou encore agir ensemble face à un problème, font partie des interactions qui renforcent la qualité de vie, le bien-être et la résistance au stress et à l'anxiété.



Créer des liens avec son voisinage

Pour créer des liens avec son voisinage, la Ville de Lausanne propose :

- **le Budget participatif** pour déposer un projet ou voter pour des projets imaginés par la population lausannoise ;
- **un Fonds pour la vie de quartier** pour stimuler le vivre ensemble à l'échelle d'un quartier ;
- **un Appel à projets** pour faciliter et enrichir la vie des familles lausannoises ;
- **la boîte à idées** pour suggérer des idées afin de rendre la ville plus agréable à vivre ;
- **un Kit-Cubes** pour aménager dans la rue un grand salon, une scène éphémère, etc. ;
- **une malle à jeux** pour organiser un festival de jeux de rue, animer une fête de quartier, un pic-nic, etc. ;
- **un soutien à l'organisation d'une Fête des voisines et voisins**, pour partager un moment de convivialité entre personnes d'un même immeuble ou quartier avec un kit gratuit pour lancer les festivités ;
- **la participation à des démarches participatives** menées par les différents services de la Ville ;
- **Graine solidaire**, un projet pour favoriser la durabilité et la rencontre des habitantes et des habitants d'un quartier ;



Créer des liens avec son voisinage

- **la Caravane des quartiers**, qui réunit les résidentes et résidents, les commerces et les associations d'un quartier pour des rencontres festives ;
- **le Conseil des jeunes**, pour les 13-25 ans qui souhaitent agir dans différents domaines comme le sport, la formation, l'égalité ;
- **le Conseil des grands** s'adresse aux 9-14 ans qui veulent parler, partager des idées, s'interroger, mener des actions ;
- **le Conseil des enfants**, réunit dans plusieurs quartiers lausannois, des enfants de 6 à 12 ans pour discuter de certains sujets et imaginer ensemble des projets ;
- **des Commissions d'établissement (CET)** pour permettre aux représentantes et représentants des parents, de l'école, des associations de quartier et du politique de s'informer, discuter, échanger, faire des propositions et créer des projets ;
- **Sport'ouverte**, qui offre chaque semaine différentes activités sportives et de plein air aux personnes adultes qui ont des difficultés sociales, psychologiques et/ou qui souffrent d'une addiction.



**Créer des liens
avec son
voisinage**

Des idées d'actions à réaliser collectivement

- **Rencontrer l'équipe du terrain d'aventure, centre ou maison de quartier** et discuter avec elle d'un projet (activité, événement, etc.).
- **Créer un collectif ou une association de quartier.**
- **Organiser une fête de quartier/fête des voisines et voisins.**
- **Aménager un lieu de rencontre extérieur** (bancs, chaises, tables, éléments pour faire de l'ombre) avec l'accord de votre gérance ou propriétaire.
- **Poser un panneau d'affichage dans votre bâtiment pour partager des informations** (petites annonces, annonces d'événements, etc.) avec l'accord de votre gérance ou propriétaire et/ou créer un groupe de messagerie instantanée comme Whatsapp.



Créer des liens avec son voisinage

- **Installer une malle à jeux et/ou organiser un festival de jeux de rue** (avec l'accord de votre gérance ou propriétaire).
- **Créer une fresque ou une œuvre d'art collective** (avec l'accord de votre gérance ou propriétaire).
- **Organiser une conférence/débat sur une thématique.**
- **Organiser un « café langue » ou des tandems linguistiques.**
- **Organiser une soirée de lecture, contes, théâtre, jeux de société, cinéma, dessin, concours de talents, musique, danse, etc.**
- **Organiser un atelier de couture, peinture, bricolage, tricot, cuisine, écriture, origami, etc.**
- **Organiser un tournoi de sport** : foot, basket, jonglage, danse, roller, multisports, etc.
- **Organiser une flash-mob.**
- **Créer un terrain de pétanque, de jeux de quilles, etc.** (avec l'accord de votre gérance ou propriétaire).



**Créer des liens
avec son
voisinage**

Quelques gestes à faire au quotidien

- **Prendre un moment pour connaître ses nouveaux voisins et voisines** et discuter avec celles et ceux rencontré-e-s dans la cage d'escalier ou au pied de son immeuble.
- **Inviter son voisinage** à venir boire un café, prendre l'apéro, partager un repas, etc.

Ce catalogue d'actions a été élaboré par le Bureau climat et durabilité de la Ville de Lausanne dans le cadre du programme «**Et si... ?**». Ce programme vise à promouvoir la transition écologique et sociale dans les quartiers lausannois.

Retrouvez plus d'informations et outils pratiques pour la transition sur www.lausanne.ch/transition.

Besoin d'aide ?

Contactez-nous par e-mail à :

unite.dd@lausanne.ch

ou par téléphone au **+41 21 315 53 15**.

www.lausanne.ch/transition



Ce catalogue s'inscrit dans les objectifs du **Plan climat** de la Ville de Lausanne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.lausanne.ch/climat.

